



LE

FOYER CANADIEN

RECUEIL LITTÉRAIRE ET HISTORIQUE

JUIN

SOMMAIRE

MONSEIGNEUR PLESSIS, (*Suite.*) **L'abbé Ferland.**



QUEBEC

BUREAUX DU "FOYER CANADIEN"

Coin des Rues Sainte-Anne et des Jardins

1863



“ 30. A l’avenir. Les pouvoirs spirituels que l’évêque de Québec exerce lui viennent de l’église, par la voie du souverain pontife. Il ne lui est permis ni de s’en dépouiller en tout ou en partie, ni de les tirer d’une autre source. Mais les fonctions spirituelles ont certains effets extérieurs et civils, et c’est seulement par rapport à ces effets civils et extérieurs, qu’il sent le besoin d’être autorisé à continuer les fonctions de ses prédécesseurs, dans les mêmes principes et avec la même déférence pour les autorités établies, de manière à ne pas rencontrer d’entraves, qui troubleraient la liberté dont lui et ses prédécesseurs ont joui jusqu’à ce jour.... sans procurer aucun avantage au gouvernement.”

“ Il désire donc que lui et ses successeurs soient civilement reconnus pour évêques catholiques romains de Québec, ayant sous leur juridiction épiscopale tous les sujets catholiques de S. M. établis dans les provinces du Haut et du Bas-Canada, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, et dans les îles du Cap-Breton, du Prince-Edouard et de la Magdelaine, et que les dits évêques puissent jouir d’une manière avouée, des droits et prérogatives jusqu’à présent exercés sans interruption par ceux qui les ont précédés dans le gouvernement de l’église du Canada ; de plus, que la propriété du palais épiscopal soit confirmée aux évêques catholiques romains de Québec, et qu’ils puissent transmettre à leurs successeurs évêques les acquisitions qu’ils feront en leur qualité.”

“ Tout occupé du soin de son église, le soussigné

croit devoir borner ici ses vœux. Quant à l'influence que pourrait donner à sa place une assignation de revenus, qui lui permettrait de servir plus efficacement le gouvernement de S. M. . . . ainsi qu'à l'utilité qu'il pourrait y avoir, dans un pays dont au moins les trente-neuf quarantièmes sont catholiques, que le clergé de cette communion fut représenté par son chef dans les conseils exécutif et législatif, ce sont des objets dont il sent le prix, qu'il recevrait avec reconnaissance s'ils lui étaient offerts, et sur lesquels néanmoins il s'abstiendra de faire aucune demande particulière, s'en rapportant pleinement à la bienveillance et à la sagesse reconnue de Votre Excellence.

(Signé) JOSEPH OCTAVE PLESSIS.

Ce mémoire dut laisser une impression favorable dans l'esprit de sir George Prevost, qui était naturellement bienveillant et que sa position engageait d'ailleurs à rendre justice au clergé catholique. L'évêque de Québec put dès lors espérer que le gouverneur s'affranchirait du joug des conseillers de Craig ; il se flattait de plus que la chute du ministère anglais, regardée comme probable, laisserait au prince régent la liberté de suivre le penchant qu'on lui attribuait pour les intérêts catholiques. Cependant une autre cause produisit une amélioration bien sensible dans la position de l'église catholique du Canada.

Mgr. Plessis était parti le vingt mai pour continuer sa visite pastorale autour du golfe Saint-Laurent ; il

était à parcourir les villages acadiens et les établissements écossais de l'île Saint-Jean, lorsqu'il apprit que la république américaine venait de déclarer la guerre à la Grande-Bretagne et avait déjà commencé les hostilités. Il ne voulut pas interrompre son voyage, malgré les dangers qu'il courait de la part des croiseurs ennemis ; il visita donc une partie du Cap-Breton, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, et revint au Canada par l'intérieur des terres, en suivant avec de grandes fatigues une voie qui aujourd'hui n'est guères praticable que pour des sauvages.

VII

Guerre américaine—Services rendus par le clergé et les miliciens du Canada—Lettres de lord Bathurst—Le titre d'évêque catholique romain de Québec reconnu dans les actes publics—Départ de sir George Prevost—Sir Gordon Drummond—Voyages de l'évêque de Québec dans la Nouvelle-Ecosse et le Haut-Canada—Il est nommé conseiller législatif.

La colonie tout entière était sous les armes. Le dix-huit juin précédent, le congrès américain avait déclaré la guerre à la Grande-Bretagne, et les troupes de l'Union avaient déjà essayé de pénétrer dans la Province. En présence des dangers qui menaçaient le pays, le gouverneur avait fait un appel à la loyauté des Canadiens, représentés par Craig, comme prêts à se révolter et à s'allier avec la république américaine. Prevost, au contraire, n'hésitait point à leur confier la

défense du Canada ; et ses espérances ne furent point déçues, car, de toutes parts, le peuple se leva pour résister aux envahisseurs du sol de la patrie.

Au nom de la population canadienne, la chambre d'assemblée répondit noblement à l'appel du gouverneur :

“ Votre Excellence peut se reposer entièrement sur le bon esprit qui anime les sujets de S. M. dans la Province ; leur attachement à la religion de leurs pères, leur loyauté envers le souverain, leur ardent amour pour les véritables intérêts de la patrie, sont de si puissants motifs, que l'ennemi ne saurait les intimider par ses menaces, ni les tromper par ses efforts insidieux.”

Avec la plus franche libéralité, les représentants du peuple pourvurent aux moyens de couvrir les premières dépenses de la guerre ; les milices s'organisèrent, et partout se déployait un zèle incroyable pour la défense du pays. Avant le commencement de septembre, des bataillons de jeunes Canadiens s'étaient portés sur la frontière et s'échelonnaient depuis Yamaska jusqu'à Saint-Régis.

A peine Mgr. Plessis fut-il arrivé à Québec, qu'il s'empressa de pourvoir aux besoins religieux des miliciens, qui demandaient instamment la présence d'un prêtre parmi eux ; il nomma aumônier M. Robitaille, curé de Saint-Marc, et le chargea du soin des troupes stationnées au fort Saint-Jean, à l'Île-aux-Noix et dans les forts voisins ; d'autres prêtres lui

furent adjoints à mesure que les lignes de défense s'étendirent.

Au mois d'octobre, l'évêque adressa une circulaire à messieurs les curés pour les remercier, au nom du gouverneur, de l'assistance qu'ils lui avaient prêtée, tant pour la levée des milices que pour maintenir la subordination dans les rangs des nouvelles recrues. "Le succès," disait-il dans cette lettre, "a pleinement répondu à vos efforts, auxquels on peut attribuer cette ardeur qui, chaque jour, se développe de plus en plus pour seconder les vues du gouvernement et concourir unanimement et efficacement à la défense de la Province. Nul spectacle plus consolant que celui du patriotisme et de la piété se donnant la main l'un à l'autre, de manière que les fidèles les plus empressés de se purifier par la réception des sacrements, sont aussi les premiers rendus où les ordres de leurs officiers les appellent, et les plus prêts à voler au combat."

Quelques jours après, il adressait des avis et des exhortations à tous ses diocésains, et plus particulièrement à ceux qui surveillaient les mouvements de l'ennemi près de la frontière.

"Deux choses vous sont nécessaires, miliciens chargés sur la frontière de nos plus chers intérêts, et vous commandants et officiers de ces corps estimables ! La première est de ne pas mettre votre confiance dans vos propres forces, comme feraient des infidèles : *hi in curribus et hi in equis*. Les brillants succès que nous attendons de votre ardeur militaire

reposit essentiellement sur la bénédiction que Dieu voudra bien donner à vos armes : *nos autem in nomine domini nostri invocabimus*. La seconde est de fuir les vices qui, en vous rendant indignes de la protection du ciel, pourraient attirer sur votre patrie quelque fâcheux et humiliant revers.....

“ Et vous, N. T. C. F. qui, éloignés du champ de bataille, prenez néanmoins une part si vive au sort de nos guerriers et vous montrez impatients d'être appelés à partager leurs travaux ; vous, femmes pieuses, qui, avec une émotion mêlée de confiance, vous attendez au départ de vos époux comme vous avez consenti à celui de vos enfants ; prêtres, dont le zèle ardent pour la cause publique s'est communiqué si efficacement à vos ouailles par le ministère de la parole, ou qu'une charité attentive a conduits au camp pour y encourager vos jeunes paroissiens, que vous reste-t-il à faire ? sinon de lever les mains vers le ciel, comme Moïse, si l'armée d'Israël en venait aux prises avec les Amalécites.” *

Les lettres circulaires et les mandements de l'évêque produisirent de merveilleux effets sur ses diocésains ; ceux-ci montrèrent, par leur conduite, qu'ils avaient été calomniés quand on avait essayé de mettre en doute leur loyauté ; partout où on les employa, ils prouvèrent que la religion catholique leur avait appris à rester fidèles à leur drapeau et à défendre bravement le sol de la patrie.

Une tentative des troupes américaines pour pénétrer

* Mandement pour des prières publiques, 29 octobre 1812.

dans le district de Montréal, durant l'automne de 1813, fournit aux Canadiens l'occasion de déployer un courage digne de la renommée de leurs pères. Trois cents miliciens, accompagnés d'une petite troupe de sauvages, et conduits par le brave de Salaberry, arrêtèrent, sur les bords de la rivière Château-gay, plus de quatre mille américains qui formaient l'armée du général Hampton, et les forcèrent à une retraite précipitée. Ce glorieux combat, livré le vingt-six octobre 1813, servit à déconcerter les plans de l'ennemi et arracha la colonie à un danger imminent. Dans le même temps, une armée plus nombreuse menaçait Montréal d'un autre côté ; dix mille hommes, commandés par le général Wilkinson, partaient de Sacket's-Harbour et descendaient le Saint-Laurent dans l'espérance de s'unir avec l'armée de Hampton.

Au bruit de ce nouveau danger, l'évêque s'empressa d'adresser des avis paternels à ceux de ses enfants qui étaient sur les frontières.

“ Guerriers, ” leur disait-il dans son mandement du onze novembre, “ c'est à vous qu'il appartient de vous opposer comme un mur à l'approche des ennemis et de déconcerter leurs mesures. Ils cesseront d'être redoutables dès que le Dieu des armées combattra avec vous ; sous sa sainte protection marchez au combat comme à la victoire ; soutenez cette réputation d'obéissance, de discipline, de valeur et d'intrépidité que vous ont méritée vos premiers succès. Votre confiance ne sera pas vaine si, en exposant vos

vies pour la défense de votre pays et de vos foyers, vous avez soin, avant toutes choses, de faire votre paix avec Dieu.”

Par une remarquable coïncidence, le jour même où ce mandement était publié à Québec, les troupes anglaises remportèrent une victoire signalée sur l'armée de Wilkinson, au lieu nommé Chrystler's Farm; et dans cet engagement se distinguait spécialement, à côté des soldats anglais, un corps de voltigeurs canadiens, sous les ordres du major Herriot.

La guerre continua encore une grande partie de l'année suivante, et, chaque fois que l'occasion s'en présenta, le peuple canadien tout entier, encouragé par son premier pasteur, donna des preuves répétées de son dévouement à la patrie.

Repoussés à plusieurs reprises des frontières du Canada, et lassés d'une lutte où ils n'avaient rien à gagner, nos voisins des Etats-Unis songèrent à s'accommoder avec l'Angleterre.

La paix se signa à Gand, au mois de décembre 1814; elle fut ratifiée d'abord par le prince régent de la Grande-Bretagne, le vingt-neuf du même mois, puis par le président des Etats-Unis, au mois de février 1815.

Sir George Prevost ne manqua pas de reconnaître, dans l'occasion, les services de la milice du pays; il informa particulièrement le secrétaire des colonies, du zèle qu'avaient montré Mgr. Plessis et tout son clergé pour la défense du Canada; il lui représenta aussi la salutaire influence que le chef de l'église

catholique dans la province exerçait sur ses diocésains. Aussi, une lettre de lord Bathurst au général Prevost, en 1813, témoignait qu'on n'était plus au temps où l'on menaçait de traîner l'évêque de Québec devant les tribunaux pour avoir pris le titre qui lui appartenait.

“ Je dois vous informer, ” écrivait lord Bathurst, “ que son altesse royale le prince régent, au nom de sa majesté, veut que désormais les appointements de l'évêque catholique de Québec soient de mille louis par année ; c'est un témoignage rendu à la loyauté et à la bonne conduite du *gentilhomme* qui occupe maintenant cette place et des autres membres du clergé catholique de la province. ”

Deux mois après, le même ministre répondait à l'évêque anglican, qui s'était plaint de ce que le gouvernement reconnaissait deux titulaires du même diocèse : “ Quelle que soit l'opinion qu'on puisse avoir touchant les mesures à prendre pour arrêter le progrès de l'église catholique dans la province, ou pour diminuer la prépondérance qu'elle y a récemment acquise, vous comprendrez comme moi, j'en suis certain, que le temps où les sujets canadiens de S. M. font les plus louables efforts, en défendant la province contre l'ennemi, n'est pas le plus favorable pour introduire des changements qu'ils considéreraient, peut-être à tort, comme restreignant les privilèges de leur église. ” *

Vers la même époque, le greffier du conseil exécu-

* Lettre du 27 décembre 1813.

tif, M. Ryland, était forcé de donner à Mgr. Plessis le titre d'évêque catholique de Québec, dans un document public qu'il lui adressait, et il le faisait de fort mauvaise grâce. "Monsieur Plessis," écrivait-il au secrétaire de sir George Prevost, "exprime le désir que.... je lui donne le titre d'évêque catholique romain de Québec, au lieu de le nommer surintendant de l'église romaine. Ne me croyant point libre d'adopter un changement contraire à la pratique recommandée dans les instructions de sa majesté, je sou mets la question au gouverneur et je me laisserai guider par sa décision."

Au nom du général Prevost, M. Brenton répondit brièvement que, puisque lord Bathurst lui-même reconnaissait M. Plessis comme évêque catholique romain de Québec, il n'existait aucune raison qui empêchât M. Ryland d'en faire autant.

Ainsi les membres de la cabale voyaient leurs insultantes prétentions repoussées par le gouverneur et par le ministre. Ils s'étaient pourtant crus assurés de la victoire, car, sous le général Craig, l'un d'entre eux avait rédigé un projet de lettres patentes, dont voici un extrait :

"Par ces présentes, nous constituons et nommons N., notre surintendant ecclésiastique pour les affaires de notre église de Rome, dans notre province du Bas-Canada....

"Et nous autorisons le dit N., et ses successeurs dans la dite charge,.... à exercer.... la juridiction spirituelle et ecclésiastique, dans notre dite province,

suivant la loi, et nous avons donné et accordé à notre dit surintendant ecclésiastique pour les affaires de l'église de Rome, plein pouvoir et entière autorité de conférer les ordres de diacre et de prêtre ; d'instituer par lui-même, ou par son délégué, les prêtres et les diacres que nous présenterons et nommerons aux bénéfices dans la province, avec charge d'âmes.”

Comme on le voit, le projet de remettre l'autorité ecclésiastique aux chefs du conseil exécutif était complètement organisé, et il ne lui manquait plus que l'approbation du souverain.

Par sa prudence, sa modération et sa fermeté, Mgr. Plessis avait déjoué les machinations du parti anticatholique ; sans se laisser entraîner dans les luttes politiques, il s'était maintenu à son poste sur le terrain de la religion ; il avait repoussé, les unes après les autres, les attaques des ennemis de l'église, et non-seulement il prenait publiquement son titre d'évêque de Québec, mais il le faisait reconnaître par les autorités de la colonie et de la métropole.

Il lui restait cependant à obtenir quelques concessions du gouvernement impérial, pour assurer à la hiérarchie catholique l'entière liberté d'action à laquelle elle avait droit dans la province. Des obstacles se présentaient encore dans la voie des améliorations, et l'évêque de Québec avait besoin de courage, de persévérance et d'une protection toute spéciale du ciel, pour maintenir son église dans la position favorable, où, avec la grâce de Dieu, il avait

réussi à la placer. Humiliée sous le général Prevost, la ligue des fonctionnaires n'était ni détruite ni dispersée ; elle possédait des agents, du crédit et des protecteurs ; c'était même en partie sur ses représentations, que venait d'être rappelé le gouverneur qui, par sa prudence, avait conservé le Canada à l'Angleterre, mais qui avait eu le tort de rendre justice aux anciens habitants du pays.

En prorogeant les chambres le vingt-cinq mars 1815, sir G. Prevost les informa qu'il était rappelé en Angleterre afin de repousser des accusations qui attaquaient sa réputation militaire. Quoique malade, il partit pour l'Angleterre le trois d'avril, et prit la voie de Saint-Jean du Nouveau-Brunswick. Les adresses les plus flatteuses lui furent présentées avant son départ, surtout de la part des Canadiens d'origine française, qui lui savaient gré de son impartialité à leur égard. Il fut sincèrement regretté de l'évêque de Québec, qui connaissait ses bonnes dispositions pour les institutions religieuses du Canada.

“ Notre bon sir George est parti, ” écrivait-il peu après au grand vicaire MacDonell, “ et avec lui ont disparu une partie de vos espérances et des miennes pour l'avancement des lettres et de la religion catholique dans notre pays. ”

Sir Gordon Drummond qui fut chargé de l'administration temporaire du gouvernement, en attendant qu'un successeur eût été nommé à sir George Prevost, n'avait ni le temps ni l'inclination de s'occuper des affaires de l'église catholique.

La conclusion de la paix permit au prélat de reprendre la visite des missions renfermées dans les provinces du golfe Saint-Laurent. Parti à la fin de mai 1815, il parcourut le littoral du Cap-Breton, où il visita les ruines de Louisbourg, occupées par quelques pauvres familles de pêcheurs ; sur la côte de la Nouvelle-Ecosse, il s'arrêta à plusieurs villages qu'avaient établis, depuis peu d'années, des acadiens revenus de l'exil pour habiter un coin de leur ancienne patrie. A Halifax, il fut reçu avec honneur par les autorités anglaises, et fit connaissance avec sir John Coape Sherbrooke, alors lieutenant gouverneur de la province.

Après avoir parcouru les missions les plus importantes de l'ancienne Acadie et remonté la rivière Saint-Jean jusqu'au village sauvage de Sainte-Anne, il revint au Canada, en passant par Boston, New-York et Albany. Ce fut dans la première de ces villes qu'il rencontra Mgr. de Cheverus, qui en était évêque, et qui depuis devint archevêque de Bordeaux et cardinal ; là aussi il fit connaissance avec le vénérable grand vicaire M. Matignon, qui voulut accompagner l'évêque de Québec jusques à sa ville épiscopale.

Mgr. Plessis avait parcouru toutes les parties de son vaste diocèse, à l'exception du Haut-Canada, qu'il entreprit de visiter en 1816 ; c'était un voyage alors fort difficile. Les villages, encore peu nombreux, étaient séparés les uns des autres par d'interminables forêts. On trouvait çà et là quelques groupes

de catholiques ; les plus considérables s'étaient formés à Saint-Raphaël de Glengarry, à Kingston et à Sandwich. Le prélat s'arrêta plusieurs jours à Kingston,* d'où il partit pour Sandwich et Saint-Pierre de la Rivière-à-la-Tranche, deux établissements jetés, à cette époque, sur les confins de la civilisation. Au-delà commençaient les grandes solitudes de l'ouest, connues sous le nom de pays d'*en haut*, et où un grand nombre de canadiens faisaient la traite pour la compagnie de la Baie d'Hudson et celle du Nord-Ouest. Dans la vue de subvenir aux besoins spirituels de ces pauvres catholiques, privés depuis longtemps de toute instruction religieuse, et en même temps avec l'espérance de procurer la conversion des infidèles, l'évêque de Québec se disposa à fonder une mission permanente au centre des contrées sauvages du Nord-Ouest.

En effet, cette année, sur la demande de lord Selkirk, qui s'occupait de former une colonie à la Rivière Rouge près du lac Winnipeg, M. Tabeau, curé de Boucherville, avait été envoyé au fort William, situé à l'extrémité occidentale du lac Supérieur ; il y devait rencontrer les *voyageurs du Nord* †

* En 1816, Kingston renfermait soixante-quinze familles catholiques, dont cinquante-cinq étaient canadiennes, et vingt, soit écossaises soit irlandaises. Sandwich avait une population catholique de quinze cents âmes. Les deux établissements de Malden et de la Rivière-à-la-Tranche, contenaient environ quatre cent cinquante âmes.

† On nommait *voyageurs* les hommes engagés par les compagnies du Nord-Ouest et de la Baie d'Hudson, soit pour conduire leurs canots, soit pour faire la traite avec les sauvages. Les voyageurs qui s'arrêtaient au fort William portaient le nom de *mangeurs de lard* ; les vrais *voyageurs du Nord* étaient ceux qui demeuraient au-delà de ce poste, et ne descendaient à Montréal qu'après un séjour de plusieurs années dans les pays sauvages.

et prendre des informations sur les moyens d'établir deux missionnaires à la Rivière Rouge, au milieu des familles qui commençaient à s'y réunir.

L'année 1816 fut marquée par un certain mécontentement politique, causé par le succès apparent du parti opposé à Sir George Prevost, et par les efforts des chefs de la bureaucratie pour regagner le terrain qu'ils avaient perdu. Une vague inquiétude touchant leurs projets s'emparait de l'esprit du peuple et même d'une partie du clergé. Sir John Coape Sherbrooke, qui venait d'être nommé gouverneur du Canada, reçut de lord Bathurst l'instruction de travailler à concilier les catholiques. "Le système adopté par la législature de la Grande-Bretagne," écrivait le ministre, "empêche de soutenir les protestants contre les catholiques romains, dans la province du Bas-Canada.... L'on est ici disposé à favoriser les désirs et les intérêts de ces derniers.... si vous pouvez arriver à une bonne entente avec leur église."

Pour obtenir ce résultat, le nouveau gouverneur proposa d'appeler l'évêque catholique au conseil législatif, et de favoriser l'institution de vicaires apostoliques dans le Haut-Canada, la Nouvelle-Ecosse et l'Île du Prince-Edouard. Ces deux propositions furent soumises en Angleterre, à l'avocat-général, qui les approuva.* Après avoir pris l'avis de ses amis et pesé mûrement les avantages que la religion pourrait retirer de sa présence

* Rapport de Sir C. Robiuson, 1er mars 1817.

au conseil législatif, Mgr. Plessis se décida à accorder la faveur qu'on voulait accorder aux catholiques du Canada dans la personne de leur évêque, et par un *mandamus* du trente avril 1817, il fut nommé conseiller législatif. Dans cet instrument, il était officiellement reconnu, par le prince régent, comme évêque catholique romain de Québec.

Informé d'avance de la résolution du gouvernement impérial, le juge en chef du Bas-Canada, M. Sewell, protesta contre cette mesure, et déclara qu'elle tendait à reconnaître l'autorité du pape dans les domaines de l'empire britannique ; il proposait d'adopter quelque expédient pour sauver au moins les apparences. Comme la nomination s'était faite après mûre délibération, lord Bathurst refusa de revenir sur ses pas ; bien plus, le gouvernement consentit même à reconnaître un coadjuteur *cum futurâ successionem*, quand il aurait été présenté au gouverneur.

Pendant le reste de sa vie, l'évêque de Québec siégea régulièrement au conseil législatif, afin d'y protéger les intérêts de la religion et de la patrie. Quoique placé avec la minorité dans la chambre, dont les principaux membres appartenaient à la religion anglicane et se laissaient guider sur les matières ecclésiastiques par le docteur Mountain, Mgr. Plessis ne manquait jamais de revendiquer avec fermeté les droits des Canadiens catholiques, lorsque quelque voix ennemie s'élevait pour attaquer leurs institutions ou leurs droits.

En 1821, il se prononça fortement contre une déci-

sion de ses collègues, en vertu de laquelle la branche populaire de la législature se trouvait privée d'une partie de ses privilèges dans le vote de la liste civile. Il résista avec tant de courage en 1824, à quelques empiétements proposés par le parti ultra-anglican, qu'il fit rejeter des propositions offensantes pour les catholiques ; sa victoire fut complète, et l'évêque anglican laissa la salle, en protestant contre le peu de dévouement des conseillers à la religion de leur auguste souverain.

VIII

Règlement de vie—Occupations journalières—Correspondance—Portrait—
Rapports avec son clergé—Amis—Gaité.

Après avoir suivi le digne évêque de Québec au milieu de la longue et pénible lutte qu'il eut à soutenir pendant plus de dix ans, pour défendre l'existence de son siège et la liberté du culte catholique, il convient de le considérer dans les détails de la vie intime et dans ses rapports avec les différentes portions de son troupeau.

Comme il l'avait prédit lorsqu'il fut élevé sur le siège de Québec, sa vie, durant son épiscopat, fut une suite non interrompue de sacrifices et de travail. L'on peut se figurer quelles étaient ses inquiétudes et ses angoisses, dans les temps où il voyait son église assaillie par les mesquines taquineries de quelques

officiers publics, qui se regardaient comme les arbitres des destinées du Canada, et qui du haut de leurs bureaux abaissaient un œil de mépris sur la religion catholique. Ces hommes, il les connaissait; il aurait pu dévoiler leurs manœuvres à son peuple, qui était bien disposé à soutenir son premier pasteur. Mais de ces révélations pouvaient naître des haines profondes; l'autorité déjà assez peu respectée du gouverneur Craig serait tombée dans une complète impuissance; les offres de la république américaine pouvaient alors devenir assez séduisantes pour égarer quelques esprits inquiets et ébranler leur fidélité. Dans la crainte d'exposer une partie de son troupeau à ces dangereux résultats, l'évêque de Québec crut devoir se taire, souffrir et attendre.

D'un autre côté, que de reproches n'avait-il pas à endurer de la part de quelques patriotes ardents, qui, ne comprenant pas ses motifs, l'accusaient d'être timide, obséquieux, indifférent à la bonne ou à la mauvaise fortune de ses compatriotes! C'était-là pour lui une douloureuse épreuve, à laquelle il se résigna cependant, afin de ne point compromettre l'avenir de ses ouailles.

Si pendant plusieurs années sa carrière parut moins hérissée de difficultés, Dieu lui réservait pour la fin de sa vie d'amères contradictions, d'autant plus sensibles à son âme, qu'elles lui furent suscitées par des frères qui avaient combattu avec lui les ennemis du dehors. Lorsque, à ces grandes sources de tristesse, l'on joint les nombreuses misères qui, chaque

jour, assaillent la vie d'un homme chargé de gouverner au spirituel un immense territoire et redevable de son temps et de ses talents au plus petit comme au plus grand de ses diocésains, on comprend qu'il avait raison de s'attendre, comme il l'exprimait, à être purifié par un ministère bien crucifié et bien contrarié.

A côté des souffrances de l'âme, les peines corporelles lui semblaient bien légères. Quant aux occupations constantes de tous les jours, loin de les redouter, il les recherchait comme des distractions, et semblait embarrassé lorsqu'il en rencontrait moins qu'à l'ordinaire. Régulier et méthodique, il prenait les moyens les plus convenables pour expédier les affaires à mesure qu'elles se présentaient, de manière à ne les laisser jamais s'accumuler.

Après son élévation à l'épiscopat, il observait, autant qu'il le pouvait, le règlement qu'il avait suivi pendant qu'il était curé de Québec ; sa journée se prolongeait depuis quatre heures et demie du matin jusqu'à onze heures et demie du soir ; son temps était réglé soigneusement et ménagé avec la plus stricte économie. Ainsi que ses prédécesseurs, il jouissait de la généreuse hospitalité du séminaire de Québec. Eh bien ! de tous les habitants de la maison, pas un n'était plus exact que lui à observer le règlement de la communauté, dans les parties qu'il pouvait suivre sans nuire à ses devoirs d'évêque.

A six heures et demie, il avait fait son oraison, dit une partie du bréviaire du jour et se trouvait prêt à

commencer la messe. C'était toujours après une longue préparation et avec un profond respect, qu'il célébrait le saint sacrifice, pendant lequel il observait scrupuleusement les cérémonies ordonnées par l'église.

Au milieu de ses occupations multipliées et de ses profondes études de théologie, il avait trouvé le temps de si bien apprendre les rubriques, qu'il lui était rarement nécessaire de recourir à un manuel pour se rappeler ces détails compliqués qui mettent souvent les meilleures mémoires en défaut ; il était également versé dans les cérémonies qui sont prescrites aux officiers employés dans le chœur. Loin de regarder ces rites comme des observances oiseuses, il faisait remarquer que, puisque Dieu lui-même n'avait pas jugé indigne de sa majesté de régler le cérémonial à suivre dans les sacrifices de l'ancienne loi, les ministres du culte catholique doivent singulièrement respecter les cérémonies prescrites par l'église dans la célébration du grand sacrifice de la loi nouvelle. Aussi veillait-il attentivement à ce que les clercs de sa cathédrale les observassent avec exactitude, et il leur répétait cette maxime qu'il avait adoptée lui-même : *Omnia secundum ordinem fiant.*

Vers sept heures et demie du matin il se mettait au bureau, qu'il ne quittait que pour les repas, la récitation du bréviaire et les exercices de piété. Le souper était suivi d'une heure de récréation, pendant laquelle il causait familièrement avec les directeurs du séminaire et les prêtres attachés au service de la

cathédrale: Il prenait une part active dans la conversation et la rendait utile et agréable par le sel attique de son esprit, par le charme de ses narrations et par l'étendue de ses connaissances. Bien peu d'hommes racontaient aussi heureusement ; il avait le talent de saisir à la volée un fait souvent peu remarquable par lui-même ; il s'en emparait, le façonnait, en présentait les parties les plus saillantes sous une forme neuve et intéressante. Quelquefois il faisait ressortir, par une expression piquante, ce qu'il y avait d'insolite, de ridicule, d'absurde dans un mot ou dans une situation. La matière de ses récits paraissait inépuisable : les fruits de ses études, de ses lectures, de ses méditations, les souvenirs de sa jeunesse, ses rapports avec les anciens évêques, les traditions recueillies sur les derniers temps de la domination française, ses voyages dans le Canada et les provinces voisines, les scènes grotesques passées sous ses yeux dans les assemblées de marguilliers et de notables, les chroniques des vieilles paroisses, les merveilles de Londres, de Paris et de Rome ; tel était le champ étendu qu'il savait dérouler devant ses auditeurs de manière à les intéresser et à les instruire.

Ses occupations journalières, variées dans leur objet immédiat, aboutissaient toujours au même but principal : la gloire de Dieu d'abord, puis l'avantage du prochain. Comme saint Paul, il pouvait dire qu'il avait la sollicitude de toutes les églises ; car, de son cabinet, il dirigeait toutes les affaires religieuses de son vaste diocèse. Seul, il faisait tout mouvoir :

communautés, séminaires, collèges, missions, paroisses. Dans les circonstances difficiles, les curés s'adressaient directement à lui pour recevoir ses avis, et tous étaient assurés de recevoir, dans le plus court délai, une réponse de la main même de leur évêque ; quoiqu'il eût auprès de lui un secrétaire et un sous-secrétaire, il ne les employait généralement que pour l'enregistrement des lettres importantes ou pour les transactions ordinaires des bureaux de l'évêché.

Aussi sa correspondance était immense et embrassait toutes sortes d'affaires, depuis celles qu'il traitait avec la cour de Rome et le ministre des colonies, jusqu'aux directions qu'il adressait à l'économe du collège de Nicolet ou aux avis paternels qu'il donnait au plus jeune de ses prêtres. Les nombreux et volumineux registres de ses lettres, conservés aux archives de l'archevêché de Québec, ne contiennent qu'une partie de sa correspondance durant son long épiscopat. Il applanissait les difficultés des membres de son clergé, les dirigeait dans la conduite de leurs paroisses, leur donnait des avis pour eux-mêmes et pour leurs ouailles. Avec le cardinal préfet de la Propagande il entretenait des rapports suivis, et lui rendait un compte fidèle de l'état de la religion dans son diocèse ; il écrivait fréquemment aux gouverneurs du Canada, aux chefs civils des provinces renfermées dans son diocèse, aux évêques d'Angleterre, d'Irlande et des Etats-Unis.

D'un style net, clair, concis, ses lettres, comme ses discours, ne renferment rien d'inutile ; elles dénotent

dans l'écrivain une science profonde des matières ecclésiastiques, des connaissances variées, une intelligence supérieure toujours servie à souhait par une forte et heureuse mémoire ; " et," suivant un de ses amis, " un enjouement qui lui était propre et qui brillait dans ses conversations familières."

De sa ville épiscopale il veillait sur toutes les parties de son immense diocèse, y maintenait la discipline ecclésiastique et faisait observer exactement les saints canons ; pour cette fin, il exigeait que ses grands vicaires, placés dans les centres importants, lui fissent des rapports fréquents sur les paroisses de leurs cantons. C'était surtout avec monsieur Roux, supérieur du séminaire de Montréal, qu'il correspondait le plus souvent, car il le considérait comme son premier et principal grand vicaire ; il le consultait, lui communiquait confidentiellement ses plans et lui faisait part des joies et des afflictions de son église.

Le chapitre de la cathédrale s'était peu à peu éteint après la conquête du pays, et n'avait pu être renouvelé à cause du petit nombre de prêtres et de l'extinction des prébendes. Quoique privé de ce secours, Mgr. Plessis ne manquait point de célébrer avec splendeur les grandes fêtes de l'année, au moyen des quelques directeurs, des ecclésiastiques et des élèves du séminaire, qui restaient encore à sa disposition. Dans ces jours solennels, on remarquait l'imposante figure du prélat, au milieu des ministres qui l'entouraient à l'autel pendant la célébration des saints mystères. Quoiqu'il fût d'une taille un peu

au-dessous de la moyenne, ses larges épaules, ses formes robustes et vigoureuses, la gravité de sa démarche, la dignité de son maintien semblaient le grandir au-dessus de tous ses assistants et le désigner tout naturellement comme destiné à commander.

“ Tel il parut le jour de sa consécration, ” fait observer un des orateurs qui ont prononcé son éloge, “ tel vous l’avez vu nombre de fois, et toujours vous avez été saisis à cette vue d’une admiration religieuse. Ne fixions-nous pas nos regards avec complaisance sur la personne de cet auguste prélat, dans les fêtes pompeuses dont il aimait par sa présence à augmenter la splendeur, et où la majesté de sa personne imprimait si vivement dans tous les cœurs cette sainte vénération pour le sacré ministère et cette haute idée de la religion dont il était lui-même pénétré ? ”

C’était surtout dans les grandes et pompeuses réunions du clergé, qui avaient lieu à la fête du *sacerdoce*, qu’il faisait beau voir la grande figure du prélat. Ses yeux perçants semblaient sonder le cœur de ceux sur qui il les laissait tomber ; sa tête puissante, remarquable par la noblesse des traits, par un front large et élevé, devenait le centre de tous les regards et dominait l’assemblée entière, lorsque, du haut du sanctuaire de la cathédrale, et environné d’un triple cercle de ses prêtres, il leur adressait une allocution en latin ou recevait entre ses mains la rénovation des vœux de chacun d’entre eux, depuis le vétéran du sacerdoce courbé sous le poids des tra-

vaux et des années, jusqu'au jeune lévite, à peine entré dans la carrière ecclésiastique.

Sachant que de la piété et de la science du clergé dépend ordinairement l'avancement spirituel des fidèles, Mgr. Plessis inculquait fréquemment à ses prêtres l'importance de l'étude, de la méditation et de la retraite. Dans ses lettres, dans ses conversations, dans ses discours publics, il leur suggérait les moyens de se maintenir dans la pratique des vertus qui conviennent à leur état, et les exhortait à n'en négliger aucun.

Lui-même était pour eux une leçon vivante, car il pouvait être à bon droit regardé comme la forme et le modèle de son clergé. Sa solide piété, ses mœurs irréprochables, son attachement à observer la discipline de l'église, sa régularité extrême en faisaient un ecclésiastique accompli sous tous les rapports. Aussi ses exemples influèrent grandement sur la conduite de ses prêtres, qui tâchaient d'imiter la vie édifiante de leur évêque.

La plupart d'entre eux l'aimaient comme des enfants aiment un père, et auraient été fâchés de l'affliger en quoi que ce fût.

“ Si j'avais offensé cet homme-là,” disait un jour M. Painchaud, fondateur du collège de Sainte-Anne, “ je consentirais à me traîner sur les genoux, depuis mon presbytère jusqu'à Québec, pour lui demander pardon de ma faute.” *

* M. Charles François Painchaud était un des hommes les plus aimables et les plus brillants du clergé canadien.

A bon droit on peut dire que les maximes et les exemples du grand évêque ont laissé sur le caractère du clergé canadien une empreinte qui demeurera ineffaçable et qui s'est étendue sur le peuple tout entier.

De son côté, il s'attachait à ses prêtres ; il aimait à les voir et à converser avec eux. Sa porte leur était toujours ouverte et il se plaisait à les admettre à sa table, dans sa maison de Saint-Roch, où, pour cette fin, il passait ordinairement une journée chaque semaine. Durant leurs maladies, il s'informait souvent d'eux, les visitait quand il le pouvait et cherchait à leur procurer des soins et des secours lorsqu'ils en manquaient.

Cet homme qui paraissait si froid, si impassible au milieu des difficultés de la vie, avait cependant un cœur fort sensible. Bien des fois l'on a vu de grosses larmes couler sur ses joues, lorsqu'il assistait à la sépulture de quelqu'un de ses anciens coopérateurs dans la vigne du père de famille. Durant ses luttes les plus pénibles, alors que sur ses traits se reflétaient les souffrances morales, la voix de quelqu'un des prêtres, qui lui étaient particulièrement attachés, suffisait pour ramener la sérénité sur son front et dissiper jusqu'aux dernières traces de l'orage. Ces amis intimes n'étaient pas nombreux ; mais on peut juger de leur valeur quand on sait ce qu'étaient les De Guise, les Girouard, les Desjardins, les Turgeon, les Perras, les Maguire, les Raimbault.

Lorsque le digne prélat pouvait, pendant quelques

jours, oublier les inquiétudes et les soucis attachés à l'épiscopat, sa gravité cédaît la place à une gaieté franche et presque enfantine.

C'était surtout pendant les quelques jours qu'il passait annuellement au collège de Nicolet qu'il semblait secouer le poids de sa dignité et remonter le cours des années, afin de se rapprocher de la jeunesse. Le sourire sur les lèvres, il parcourait les rangs des étudiants ; il les connaissait presque tous par leur nom ; à chacun d'eux il adressait quelques paroles pleines de bienveillance et d'amabilité ; il les interrogeait avec bonté, et s'il arrachait une réponse spirituelle à quelqu'un, il était le premier à en rire de tout cœur. Parfois il allait jusqu'à présider aux récréations de ces jeunes gens et à leur suggérer des chants ou des jeux, qui lui rappelaient les amusements de ses premières années. C'était un père rentré au sein de sa famille, après une longue séparation, et jouissant de la joie de ses enfants bien-aimés.

Au fond de son âme il y avait une forte dose de gaieté ; elle était comprimée ordinairement par les exigences de sa position, mais souvent elle débordait malgré tous ses efforts pour l'étouffer. Bien des fois, au milieu de solennelles cérémonies, il arrivait qu'une figure grotesque ou une franche balourdise d'un de ses assistants bouleversait sa gravité et lui imposait la rude tâche de refouler les mouvements d'un rire convulsif. C'était surtout durant le cours de la visite épiscopale que se présentaient le plus fréquemment les occasions, qui, malgré ses résis-

tances, lui faisaient perdre son sérieux ordinaire dans l'exercice de ses fonctions ; cette propension à rire l'humiliait beaucoup, mais il ne la pouvait maîtriser, lorsqu'un objet ridicule ou une circonstance bizarre frappait tout à coup ses yeux.

Il avouait que bien des fois il ne s'était contenu qu'avec des efforts incroyables. Dans une des paroisses récemment établies au nord de Montréal, il venait d'être reçu avec les honneurs militaires. Après son entrée solennelle dans l'église, comme il se détournait pour donner, de l'autel, la bénédiction à la foule, il s'arrête pendant quelques instants sans pouvoir proférer une seule parole ; lorsqu'il réussit enfin à se faire entendre, sa voix est brisée et semble à chaque instant prête à lui manquer.—“ Monseigneur est-il malade ? ” demande un des prêtres de la mission à M. Turgeon, alors secrétaire.—“ Non,” répond celui-ci, qui comprenait la cause de l'embaras ; “ mais il a remarqué quelque chose qui le porte à rire.” Le prélat expliqua ensuite l'énigme : au milieu du peuple pieusement agenouillé, il avait aperçu une cinquantaine de jeunes gens, restés debout, affectant la tenue militaire, et portant à l'épaule des fusils de toutes les formes et de tous les calibres. Ces miliciens amateurs avaient entendu dire qu'un soldat sous les armes ne doit ni s'agenouiller ni se découvrir dans l'église ; aussi, ils se tenaient droits et couverts : les uns avaient sur la tête un chapeau de paille, orné de longues plumes de coq ; d'autres portaient une toque bleue à large bor-

dure blanche et surmontée d'un énorme pompon de laine. L'attitude et l'accoutrement de ces braves étaient si comiques, que l'évêque, en les apercevant, éprouva la plus grande difficulté pour comprimer le rire qui, malgré lui, montait à chaque instant sur ses lèvres.

Vers cette époque, les églises de la campagne renfermaient beaucoup de peintures détestables, dont quelques-unes étaient de véritables caricatures, plus propres à exciter la gaité qu'à entretenir la piété des fidèles. Mgr. Plessis s'attachait à faire disparaître du lieu saint ces croûtes informes et à les reléguer dans les greniers ; mais il avait beau les proscrire, il en échappait toujours quelques-unes, qui semblaient chargées de venger leurs compagnes exilées.

Un premier jour de visite, le prélat, du haut de la chaire de Saint-François de Neuville, adressait son discours d'entrée à de nombreux auditeurs, fort attentifs aux paroles de leur premier pasteur. Pendant un des passages les plus sérieux du sermon, il se tourne vers le chœur et jette les yeux sur une toile barbouillée de vives couleurs ; il les détourne promptement, parce qu'il a reconnu un piège tendu à sa gravité ; puis malgré lui, il les reporte sur la malencontreuse peinture, qui semble le fasciner. Vaincu, il s'arrête et plonge un regard dévorant au fond de ce ciel empourpré. Quelle scène ! Une masse d'étoiles, le soleil et une moitié de la lune sont emportés sur les ailes grisonnantes d'un ange. C'est bien saint Michel, en habit rouge, pantalon bleu et belles bottes

à l'écuyère ; l'archange s'élançe vers la terre en héros de roman, tête haute et flamberge au vent, prêt à frapper d'estoc et de taille. De son lourd et épais talon, il va écraser le nez robuste de Lucifer, qui se prépare à le recevoir sur ses cornes, et répond à ses menaces par une grimace effroyable.

La scène produit son effet sur le prédicateur ; mille et mille idées étranges et bizarres se croisent dans son imagination ; sa poitrine se gonfle, ses lèvres se dilatent ; il éprouve un immense besoin de rire ; chaque mot s'arrête au passage, prêt à l'étouffer. Il s'assied, se relève, tousse ; peines inutiles ! rien ne peut chasser de son esprit cette inimitable grimace de Satan. De désespoir, il se hâte d'arriver à la péroraison, gagne la sacristie, se laisse cheoir sur une chaise, et décharge son cœur par un rire vigoureux et prolongé.

On comprend qu'après avoir joué un si vilain tour, le tableau, avec ses personnages, fut consigné au grenier de l'église pour ne plus jamais reparaitre au grand jour. " Et il l'avait bien mérité," ajoutait l'évêque en rapportant cette anecdote, " il m'avait fait passer par une des plus rudes épreuves de ma vie, car je craignais à chaque instant de m'éclater de rire en pleine chaire."

IX

Elèves du grand séminaire—Jeunes prêtres—Respect général pour l'évêque de Québec—Visites épiscopales—Collège de Saint-Hyacinthe—Eglise et petit collège du faubourg Saint-Roch.

Convaincu qu'il importe plus d'avoir de bons prêtres que d'en avoir beaucoup, Mgr. Plessis apportait un soin extrême à bien choisir les jeunes gens qu'il admettait à l'état ecclésiastique ; il surveillait les élèves du grand séminaire ; il les interrogeait lui-même pour découvrir leurs talents et leur capacité, il s'enquérail fréquemment de leur caractère et de leur conduite. Les dimanches, il leur donnait une conférence soit sur l'écriture sainte, soit sur le rituel ou sur l'administration des paroisses. Il rendait cette instruction si intéressante, que tous y assistaient avec plaisir, à l'exception toutefois de ceux dont la conscience était chargée de quelque faute commise dans les cérémonies ou dans le chant, pendant les offices de la journée, ou qui, durant la semaine, avaient manqué à quelque point du règlement, particulièrement à l'article du silence.

Sur la tête de certains coupables, l'orage fondait d'une manière terrible ; tandis que, grave et solennelle, l'admonition tombait sur d'autres, lentement, mais

rudement. Pour le patient condamné à rester sur la sellette, il n'y avait point de meilleur remède que le silence le plus parfait et le plus longanime. Malheur à lui quand il essayait de s'abriter derrière quelques excuses. Souvent la réprimande qu'il subissait publiquement était une épreuve décisive ; elle n'avait peut-être d'autre objet, que de découvrir le défaut de la cuirasse dans le caractère du jeune aspirant. Quand il se montrait impatient, revêche, surtout s'il répondait sans nécessité aux reproches qui lui étaient adressés, son sort était décidé ; c'en était fait de lui. " Un prêtre, comme un soldat," disait le prélat, " est tenu de recevoir les ordres et les réprimandes de ses supérieurs sans murmurer devant ses confrères."

Lorsque la séance était levée, celui qui avait enduré patiemment la sermonce pouvait en particulier plaider sa cause auprès de l'évêque ; bien loin de s'en offenser, celui-ci était toujours disposé alors à recevoir des explications et à faire entendre des paroles d'encouragement et de consolation.

Au sortir du grand séminaire, le jeune prêtre était l'objet particulier de la sollicitude de Mgr. Plessis ; les lettres du vénérable prélat, adressées à de nouveaux vicaires, à des missionnaires encore dépourvus d'expérience, occupent une large place dans sa correspondance. Il s'attachait à les prémunir contre les dangers de leur position, à leur tracer un règlement de vie, à leur donner de salutaires conseils pour les guider dans l'exercice du saint ministère.

Liste des Nouveaux Abonnés, 30 Mai, 1863.

F. X. Bernard, 9 $\frac{1}{2}$ Rue St. Gabriel, Faub. St. Louis.	Révd. M. Roy, Curé, St. Alexandre.	Révd. M. Jos. Dumas, Ptre., Curé, McNider, Comté de Rimouski.
Jean T. Lemieux, Coin des russ Dorchester et du Roi, St. Roch.	Révd. M. Faïard, Curé, St. Sylvestre.	Frs. O'Brien, Ecr., Gref- fier, Chicoutimi.
Ed. Glackmeyer, Ecr., N. P., Rue St. Pierre, Québec.	Révd M. Beaudry, Curé, Charlesbourg, C. E.	Ettienne Martel, Ecr., New Carlisle, Bon- aventure.
J. B. Blais, St. Roch, Québec.	Rév. L. A. Proulx, Curé, St. Valier.	Rév. W. McManus, Ri- chibuctoo, N. B.
Révd. M. Drolet, Curé, St. Félix, Cap Rouge.	J. B. Daoust, M. P. P., St. Eustache.	Révd. J. C. Murray, Moncton, N. B.
	F. E. Jutras, Ham Sud, C. E.	Révd. A. Gosselin, She- diac, N. B.

Nous n'avons pas encore reçu des agents locaux, les listes des nouveaux abonnés pour le mois dernier—M.M. les agents du F. C. voudront bien ne pas remettre plus tard que le 25 de chaque mois, l'envoi de leurs listes et comptes.

Québec, 1er Juin, 1863.

LE FOYER CANADIEN

RECUEIL publié du 1er au 5 de chaque mois, par livraison de 32 pages in-octavo, et rédigé, dans l'intérêt exclusif de la littérature, par une association de LITTÉRATEURS CANADIENS, sous la direction de MM. l'abbé J. B. A. Ferland, L. J. C. Fiset, A. Gérin-Lajoie, l'abbé H. R. Casgrain et F. A. H. LaRue.

Prix de l'abonnement: Une Piastre par an, payable d'avance.
L'abonnement date du 1er Janvier de chaque année.

LES NOUVEAUX ABONNÉS

RECEVRONT EN S'ABONNANT

LE VOLUME DE PRIME

et toutes les livraisons déjà publiées.

On s'abonne à Montréal, chez MM. Fabre et Gravel, libraires, et à Québec, chez MM. Desbarats, coin des rues Ste. Anne et des Jardins, chez M. T. H. Hardy et M. J. E. Matte, libraires, Haute-Ville.

TOUTE COMMUNICATION, relative à l'administration du Recueil, doit être adressée à GEO. DESBARATS, Junior, Ecr., Québec, Gérant du *Foyer Canadien*.

LES ANCIENS CANADIENS

EN VENTE:

A Québec: Chez MM. DESBARATS,
" " M. T. H. HARDY,
" " " J. E. MATTE.

A Montréal: Chez MM. FABRE ET GRAVEL.

PRIX \$1.00

Aux Abonnés du Foyer Canadien 75 Cents.

N. B.—Chaque Abonné n'aura droit qu'à un exemplaire à ce prix.

La Prime et les Anciens Canadiens sont envoyés par la Poste

FRANCS DE PORT.